

Ecole :

E.E.PU Jean de La Fontaine

Impasse des nouvelles écoles

34670 SAINT-BRES

COMPTE-RENDU		
Conseil d'Ecole N°3		

Date	17 /06 /2025	Durée	2h00
Noms des participants	Mme FOURNIER directrice – Enseignantes : Mmes Bresson, Vitou, Jumelin , Crayssac , Rouvière, Boumad, Ganga, Ribes , Rossi Monsieur Laurent Jaoul : Maire de Saint Brès représenté par Mme Schwartz première adjointe au maire. Mme Sauveterre : adjointe aux affaires scolaires Monsieur Brémont : directeur général des services Mme Margaillan : directrice du centre de loisirs Mme Soler : agent administratif liaison mairie- école excusée Parents élus : Présents : Mme De Firmas, Mme Rouillard, Mme Faille , Mme Candela, MmeJeanjean,MmeAuzolat Mme Limasset, Audrey Malavielle Madame Malafosse Monsieur Cucumel		

Projets dans le cadre du parcours citoyen

- “semaine sans écran”, un défi collectif du 13 au 22 mai 2025
- Projet chorale : préparation de la fête de l'école

Fête de l'école : date 1^{er} juillet 2025 : chorale à 18h, stands de jeux et vente de gâteaux. Nous avons besoin de parents pour tenir les stands. A 19h il y aura une tombola. Les mots concernant les détails sont présents dans le cahier de liaison.

5- Point coopérative

L'équipe enseignante renouvelle leurs remerciements aux représentants pour leur présence, leurs initiatives créatives et leur soutien tout au long de l'année.

Toute l'équipe enseignante se joint à la directrice pour remercier la mairie pour la prise en charge financière de la subvention dédiée à notre programme Savoir Rouler à Vélo (SRAV).

Cette décision est une excellente nouvelle et témoigne de l'engagement de la municipalité envers l'éducation et la sécurité de nos élèves. Grâce à ce soutien accru, nous pourrions enrichir le matériel pédagogique, organiser davantage de sessions pratiques et, in fine, permettre à un plus grand nombre d'enfants d'acquérir les réflexes et l'autonomie nécessaires à la pratique du vélo en toute sécurité.

L'équipe redemande le renouvellement du dispositif pour l'année 2025.2026 .
L'équipe est très enthousiaste à l'idée de l'impact positif que cette subvention aura sur le développement de nos jeunes et futurs collégiens à vélo .

Remerciements aussi pour l'augmentation de la subvention de la coopérative scolaire . cela va permettre de donner vie à encore plus de projets stimulants pour nos classes, qu'il s'agisse de sorties culturelles, d'ateliers créatifs, de l'acquisition de nouveaux outils pédagogiques et pallier à l'augmentation des transports.

Questions des Enseignants et Réponses de la Mairie (ces questions ont fait l'objet d'un volet du conseil d'école précédent)

Ce compte rendu présente les préoccupations soulevées par les enseignants et les parents auprès de la Mairie ainsi que les réponses ou mises à jour apportées.

1. Ombrage de la cour de récréation

- **Préoccupation très importante :** Le plateau en béton et le sol synthétique de la cour sont fortement exposés au soleil, rendant l'ombre actuelle insuffisante et le sol très chaud pendant les récréations.
- Question posée : Quelles dispositions ou éléments sont envisagés pour remédier à ce problème ?

- Réponse de la Mairie : Les enseignants apprécient la climatisation. Cependant, aucune solution d'ombrage supplémentaire n'est actuellement prévue, les options étant jugées trop coûteuses ou exposées à des problèmes de prise au vent pour des installations de grande taille.

2. Filet pour attraper les ballons

- Préoccupation : Il n'existe pas de système pour récupérer les ballons et autres objets qui sortent de l'aire de jeu.
- Question posée : Qu'est-il envisagé concernant la mise en place d'un filet ou d'un autre système pour attraper les ballons et objets, et quelle est sa faisabilité ?
- Réponse de la Mairie : Cette demande a été faite lors du deuxième conseil. La Mairie prévoit l'installation de paravents pour éviter les chutes au niveau des rambardes.

3. Portes, accès et communication

- Préoccupation : Le système de visiophonie est non fonctionnel, ce qui perturbe le fonctionnement de l'école (déplacements fréquents, enfants non accueillis, difficultés pour les professionnels et remplaçants).
- Question posée : Quelles solutions sont envisagées pour améliorer cette situation ?
- Réponse de la Mairie : Une sonnette sera installée, et un système de badge est actuellement à l'étude afin de renforcer la sécurité et de fluidifier les accès.

4. Enseignement numérique

- Préoccupation : L'enseignement numérique est actuellement impossible à mettre en œuvre en raison du non-installation des "switchs" qui avaient été prévus, votés et commandés. Cela empêche les classes de Cycle 3 de débiter la programmation informatique, les recherches ou de participer à des projets comme e-Twinning, rendant la labellisation numérique de l'école impossible.
- Question posée : Quel délai est prévu par l'entreprise pour l'installation des "switchs" ?
- Réponse de la Mairie : Les "switchs" devraient être installés d'ici fin juin. De plus, l'achat d'Équipements Numériques Interactifs (ENI) est prévu pour les classes de CM2.

5. Projet de toboggan et aménagements de la cour

- Préoccupation : Une question sur l'état d'avancement du projet d'installation d'un toboggan.
- Réponse de la Mairie : Le toboggan ne sera pas installé car il est jugé trop coûteux. En remplacement, une demande a été faite pour la réalisation de "dessins" au sol sur le plateau sportif (marelle, escargot, jeux 1,2,3).

Question des Enfants (cantine)

- Question : Les enfants ont demandé à ne pas avoir des assiettes complètes s'ils n'aiment pas un plat, afin d'éviter le gaspillage.
- Réponse de la Mairie : Cette pratique est déjà mise en place pour les plats chauds.

Pour toutes les questions soulevées par le conseil, Monsieur Brémond DGS explique que quand les réserves sur les travaux de l'école seront levées, de nouvelles opportunités s'ouvriront. Cela signifie qu'on pourra enfin considérer d'autres devis et lancer de nouveaux projets de travaux initiés par la mairie.

En fait, la levée des réserves est une étape cruciale. Tant qu'elles ne sont pas réglées, cela peut bloquer ou retarder d'autres initiatives importantes. Une fois cette étape franchie pour l'école, ça libérera des ressources et l'attention pour d'autres besoins et améliorations au sein de la commune.

Information Périscolaire

- Information : Les portes ouvriront à 17h, car les enfants de maternelle prendront leur goûter pendant le temps périscolaire.

La directrice remercie le conseil d'école tous ces membres et lève la séance à 19h55

Signature de la Directrice / du Directeur		
Noémie FOURNIER Directrice E.E.PU Antoine de Saint Exupéry		
Compte-Rendu		- Ce compte-rendu n'appelle aucune remarque particulière
Conseil d'Ecole N°		
Conseil des Maîtres N°		